



INFORMATIONS MUNICIPALES

LA BOUILLADISSE

EMPLOIS SAISONNIERS ETE 2019

La Municipalité recrute 21 jeunes (Filles et Garçons)

CONDITIONS :

- Etre en **résidence principale** dans la commune
- Avoir **16 ans** le 7 Juillet 2019 et **au plus 18 ans** dans l'année

LES EQUIPES DE TRAVAIL SONT ORGANISEES PAR QUINZAINE

Du 08 juillet au 19 juillet - Du 22 juillet au 02 août - Du 05 août au 16 août - Du 19 août au 30 août :

- ✚ **3 postes par période** (*travaux d'entretien de la voirie et des bâtiments, manutention, peinture*)

Du 09 juillet au 19 juillet :

- ✚ **1 poste à la Médiathèque** (*classement, manutention*)

Du 15 juillet au 26 juillet :

- ✚ **1 poste à la Crèche** (*entretien des locaux*)

Du 19 août au 30 août :

- ✚ **7 postes dans les écoles** (*entretien des classes et du matériel*)

Horaire : 35 heures par semaine (sauf semaine du 15/08) - **Salaire :** SMIC

Ne pourront être admis au tirage au sort que les dossiers complets à la date de la clôture des inscriptions.
Les dossiers arrivés après cette date ne pourront pas être pris en compte.

CANDIDATURES :

Elles seront reçues entre le **27 mai 2019** et le **21 juin 2019** au Secrétariat Général aux heures d'ouverture de la Mairie – **Mme BAGNIS** (aucune inscription par téléphone), et **OBLIGATOIREMENT** accompagnées des pièces suivantes:

- Une demande avec le choix de la période souhaitée
- Une autorisation des parents avec l'adresse précise
- Un justificatif de domicile de moins de 6 mois
- Un certificat médical d'aptitude au travail
- Copie de la Carte Vitale du candidat ou de l'attestation de droits à l'assurance maladie
- Une copie recto-verso de la Carte Nationale d'Identité du candidat
- Un numéro de téléphone fixe ou portable
- **R.I.B. du compte du compte du candidat (acceptant les virements bancaires)**

Les embauches seront décidées, après TIRAGE AU SORT (si nécessaire), en présence des intéressé(e)s ou d'un membre de leur famille le :

MERCREDI 26 juin 2019 à 16 heures en MAIRIE



le Maire,

André JULLIEN